

Sommaire

Dossier

- Les aménagements des bords du lac en quelques mots... page 1 à 4

Divonne, la vie

- Des places de parking en plus
- Collecte de bouchons
- Sports page 2
- Jeunesse page 3

Divonne, la ville

- Feux et tontes
- Etat civil page 3
- Vie pratique
- Les échos du conseil page 4

• Schéma de principe de l'organisation possible de l'esplanade

avril
2003

n° 55

je vis à divonne

la lettre d'informations municipales

les bains



Édito

S'il est un endroit que Divonnais, Gessiens et touristes aiment fréquenter, c'est le lac et ses alentours. Été comme hiver, vous êtes des centaines et bien plus encore les week-ends à profiter de ses équipements tels que le centre nautique, l'hippodrome, le skate park, le mini-golf, Forestland, le club nautique... Ou tout simplement, vous venez marcher, faire du roller ou du vélo, en famille, avec des amis dans cet espace naturel et préservé.

Lieu de détente, de pratiques sportives et bientôt culturelles grâce au centre culturel et d'animations, le lac est incontestablement une des pièces maîtresses du développement touristique de notre ville.

C'est pourquoi la municipalité s'est engagée dans un programme ambitieux et volontaire d'aménagements cohérents et adaptés aux besoins du plus grand nombre, privilégiant la circulation des promeneurs, des cyclistes et des rollers.

Pour assurer la sécurité de tous et respecter encore plus l'environnement, la voiture sera écartée des bords immédiats du lac. Vous avez certainement remarqué qu'outre le chantier du centre culturel et d'animations, des travaux avaient débuté. Il s'agit, d'une part, de créer une nouvelle aire de pique-nique, des places de stationnements supplémentaires sur l'ancien site appelé Divolac, derrière la Résidence du lac, et d'autre part, d'aménager une nouvelle voie de circulation automobile éloignée des berges, côté Jura.

Prochamment, des équipements touristiques répondant aux besoins de tous verront le jour : un espace multi-jeux pour les ados, un skate park rénové sans oublier le mini-golf qui sera déplacé sur un terrain attenant plus vaste.

Vous trouverez dans le dossier spécial de ce bulletin, la première présentation détaillée des projets autour du lac. Vous découvrirez un entretien avec Vincent Tallet, architecte urbaniste chargé de l'étude des aménagements de cette zone : les propositions émises et validées d'ores et déjà par les services communaux, feront l'objet d'adaptation et de nouvelles discussions au sein des commissions et du Conseil Municipal.

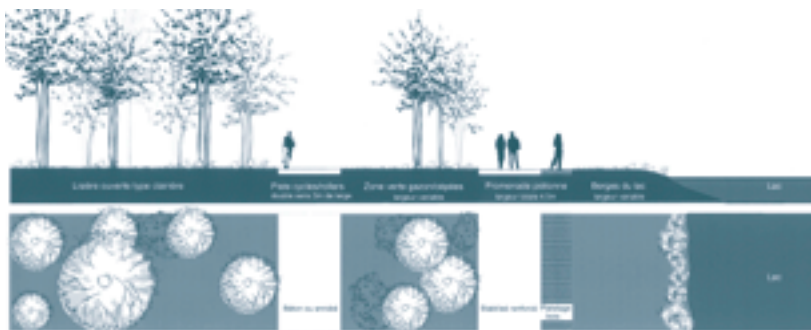
Je suis certain que les Divonnais seront enthousiasmés par les projets conduits pour eux par la commune et qu'ensemble, nous protégerons et développerons le lac et ses abords.

Patrice Geindre

Maire-adjoint chargé des finances et des grands projets

encart spécial budget primitif 2003
en pages centrales

Les aménagements des bords du lac en quelques mots



• La promenade autour du lac : coupes et principes

La réflexion et les aménagements des bords du lac contribuent à la poursuite de trois objectifs principaux :

- redonner le lac aux Divonnais, en l'intégrant à la vie quotidienne,
- développer l'agrément, la promenade, les activités de loisirs et ainsi renforcer son pouvoir attractif,
- mettre en scène le lac et ses abords pour qu'il participe à l'image touristique de la ville et sa qualité de vie.

Plusieurs actions principales sont envisagées pour atteindre ces objectifs :

Tout d'abord, agir sur l'image « routière et bitume » actuelle des abords du lac. Une transformation de ces espaces routiers sera opérée afin de les redonner à l'usage des piétons. Une esplanade piétonne sera aménagée entre la piscine et le port, et bordera la façade « lac » de l'espace culturel.

Les berges du lac seront élargies et largement paysagées. Les espaces verts « en pente douce » vers le lac remplaceront les berges escarpées

actuelles et les rendront ainsi plus sûres, plus avenantes. Des espaces de promenade permettront de faire le tour du lac. D'autres espaces, réservés aux piétons, seront aménagés à travers ces espaces paysagés et plantés.



• Le canal : "fil bleu" du centre ville au lac

Un espace particulier sera également aménagé pour des activités tout autour du lac, telles que le roller, le vélo, par exemple, sans risque et sans gêne pour les piétons. Afin de renforcer l'attrait des bords du lac, différentes activités seront implantées ou relocalisées le long de ces lieux de promenade. La création d'un espace multi-activités tourné



Divonne, La vie



ville à dimension humaine

• **38 places de parking** sont en cours de réalisation avenue des Thermes. Ce parking, financé à 50 % par la S.T.T.H. permettra d'accueillir les clients de l'établissement thermal mais également le personnel du Casino.

• **La collecte des bouchons plastiques** de bouteilles d'eaux plates, gazeuses, soda, coca, jus de fruits, bouteilles de lait, continue. Tous ces bouchons sont recyclés et réutilisés pour la fabrication de multiples pièces dans des domaines très variés.

Le produit de la vente est réservé aux associations de handicapés du département de l'Ain et des départements voisins et sert à financer leurs achats de matériel spécifique et leurs sorties sportives.

Vous pouvez déposer vos bouchons chez **Madame Catherine FOEDIT - 637 rue de Lausanne - Divonne-les-Bains.**



ville de rencontres

sports

• **Divonne partenaire d'une compétition internationale de taekwondo :**

Le 27 avril vous avez rendez-vous au gymnase pour assister à une compétition internationale de taekwondo. Le club de Divonne, organisateur de cet événement sportif en partenariat avec la ville, attend plus de 250 participants dont de nombreux étrangers. Le vice champion de taekwondo vous fera peut-être l'honneur de fouler le tatamis divonnais. Un événement sportif à ne pas manquer.

Renseignements au service des sports : 04 50 20 47 19.

• **Le Tour de Suisse à Divonne :**

Le 18 juin prochain, les cyclistes du Tour de Suisse passeront à Divonne en empruntant l'itinéraire suivant, à savoir : la douane de Crassier, la route de Lausanne, la rue de Genève et repartiront en Suisse par la douane de Chavannes. La circulation sera arrêtée pendant 30 minutes environ et tous les amateurs de ce sport pourront venir encourager les 100 champions parmi l'élite mondiale.





ville de rencontres

— humanitaire

Face à l'investissement de certains habitants du Pays de Gex et de la mise à disposition d'un local par la commune, l'UNICEF vient de créer un comité à Divonne. Si vous souhaitez rejoindre cette association et aider les enfants, n'hésitez pas à contacter **Mme Françoise BURLEY (04.50.20.20.91)**.



ville de partage

• Jeunesse

Les inscriptions scolaires pour 2003-2004 auront lieu de 8 h 00 à 12 h 00 au bureau du service scolaire de l'hôtel de ville du 7 avril au 31 mai 2003. Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant, de deux justificatifs de domicile (facture EDF, téléphone...) et du livret de famille. Pour tout renseignement, contactez le service scolaire : **04 50 20 47 11**.



• **Le mail arboré :**
double alignement à floraison
et couleurs automnales
particulièrement marquées

plusieurs itinéraires seront aménagés, notamment un mail qui bordera l'espace culturel et la bibliothèque, qui constituera l'aboutissement d'une promenade conduisant

vers les jeunes, la réorganisation des espaces pique-nique, le déplacement du mini golf, la réalisation de l'espace culturel participeront à l'attractivité de toute la façade « côté ville » du lac.

Mais l'ensemble de ces aménagements ne pourrait profiter totalement aux Divonnais sans un développement des cheminements piétonniers reliant Divonne et son centre ville à son lac. Ainsi

de la place de l'église au lac.

Le développement de ces activités d'agrément, de loisirs, de sport, de détente et de convivialité doit permettre à chaque Divonnais et à chaque personne accueillie à Divonne-les-Bains, de trouver là un attrait, un plaisir retrouvé, de profiter des abords du lac, image du plaisir de vivre à Divonne-les-Bains.

divonne, la ville

ville en direct

• Divonne, vie pratique

- Feux et tontes : attention à la réglementation

Avec l'arrivée du printemps, un petit rappel de la réglementation pour les feux et tontes est la bienvenue.

Les feux à Divonne sont rigoureusement interdits. Pour vous débarrasser de vos déchets (papiers, végétaux...), c'est à la déchetterie qu'il faut vous rendre.

Les tontes sont autorisées :

- **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 & de 14h00 à 19h00,**
- **samedi de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 19 h00,**
- **dimanche & jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Merci de respecter ces règles de civisme et de bon voisinage.

• Etat civil

- Mariages**
- **Dimitri Bouniol et Machaël Snoussi,**
le 08/03/03
 - **Julien Dezarnaulds et Lauryne Dufour,**
le 20/03/03
 - **Rachid M'didech et Marie-France Chemineau,**
le 22/03/03

- Naissances**
- **Stefano Guijarro,**
le 18/02/03 à Annemasse
 - **Emma Kuhnen,**
le 18/02/03 à Ste-Foy-Lès-Lyon
 - **Noah Bernadat,**
le 09/01/03 à Genève

- **Johanne Jarrige,**
le 05/03/03 à St-Julien-en-Genevois
- **Tom Bellenghi,**
le 08/03/03 à Annemasse
- **Emmeline Lemoine,**
le 13/03/03 à Annecy

- Décès**
- **Jeanne Baudriller née Simoneau, 92 ans,**
le 09/03/2003 à St Julien en Genevois
 - **Thérèse Lafont née Sibert, 94 ans,**
le 17/03/03 à Gex
 - **Lucie Ronzel née Eymard, 80 ans,**
le 18/03/03 à Gex
 - **Bernard Ibos, 47 ans,**
le 20/03/03 à Gex
 - **Edgar Eglin, 96 ans,**
le 24/03/03 à Divonne-les-Bains

A vos baskets pour découvrir le nouvel aménagement du pourtour du lac

Interview d'Olivier GRANGER Directeur adjoint des services techniques

Dès le passage de la douane de Chavannes, immédiatement à droite, avenue de Genève, nouvelle entrée : le Guetteur (œuvre de Nicolas LAVARENNE) est là pour aborder la nouvelle voie. La fête foraine sera bientôt démontée, adieu les pommes d'amour et autres guimauves mais il vous sera possible de vous garer immédiatement à droite (sur le parking indiqué douane - 100 places). Pas de changement significatif du sens

de circulation qui est en vigueur actuellement. Par contre, pour pallier au « petit » désagrément du chantier du Centre Culturel et d'Animations, de nouveaux parkings vont être créés près de la nouvelle aire de pique-nique (environ 126 places) avenue des Alpes, sur un des deux terrains de foot d'entraînement (100 places), entre la plage et le rond-point, une bonne cinquantaine.

Les aménagements des bords du Lac en quelques mots

[suite & fin]



Un nouvel accès piétons devrait voir le jour dès le mois de mai. Il devrait relier la piscine côté entrée du restaurant et le port.

Si toutes ces explications vous semblent un peu compliquées, soyez sans crainte : deux grands panneaux explicatifs seront bientôt posés aux deux entrées

principales du tour du lac (Pont des Iles et douane de Chavannes). Ils vous indiqueront précisément le sens de circulation ainsi que l'emplacement des nouveaux parkings.



Les nouvelles aires de pique-nique



Durant des années, une fois passée la douane de Divonne se dressaient des colonnes qui n'avaient rien de dorique ou de corinthien. Après de multiples démarches administratives, la commune est parvenue à acheter en décembre dernier cette parcelle laissée à l'abandon et véritable verrue à proximité du lac. Requalifier cette zone en insistant sur son aspect paysager et ludique, tel fut l'objectif du groupe de travail. Engazonnée,

• Divonne, vie pratique

- La déchetterie à votre service

La déchetterie de Cessy, la plus proche de Divonne est ouverte **du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 12 h 00**. Pour les déchets dits « encombrants » un seul numéro à retenir le **04 50 20 65 86**.

- Un espace d'exposition pour les Divonnais

Le local situé Place des 4 Vents sera jusqu'au 15 mai prochain un espace d'exposition des projets communaux. Venez découvrir **le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00** les projets exposés, comme les plans d'aménagement du lac, les futures tribunes du complexe sportif. Les élus divonnais répondront à toutes vos questions.

arborée et efficacement aménagée, cette nouvelle aire de pique-nique sera bientôt prête pour accueillir déjeuners sur l'herbe, jeux d'enfants, siestes réparatrices... rien que du bonheur. Une question pratique : où se garer ? Un parking de 126 places est prévu à proximité immédiate du site qui vous invitera, à pied, à faire le tour du lac.

• Les échos du conseil)))

Lors de sa séance du 13 mars 2003, le conseil municipal a approuvé les conventions avec :

▶ la Direction Départementale de l'Équipement approuvant un avenant à la convention du 25 février 1985 passée entre l'État et la commune de Divonne-les-Bains pour la mise à disposition des services de l'État prévoyant l'instruction progressive par la commune des actes individuels d'urbanisme relative à l'occupation et à l'utilisation des sols (déclarations de travaux, permis de construire...).

▶ la S.C.I. SIRIHOTEL au regard de la Loi Montagne ainsi qu'une promesse d'échange de terrain en vue de la réalisation d'un programme hôtelier sur des parcelles situées entre l'avenue Marcel Anthonioz, la Place Perdtemps et la rivière La Divonne.

Ont été aussi approuvés :

▶ le choix des entreprises pour la

création d'une voie de liaison entre l'avenue des Alpes et l'avenue du Pont des Iles ;

▶ le choix des maîtres d'œuvre chargés de l'aménagement de la ZAC des Longs-Prés ;

▶ le dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement du terrain d'honneur ;

▶ une mission au bureau d'études SAD pour l'aménagement des bureaux dans les combles de la Villa Roland ;

▶ les tarifs des redevances pour l'occupation du domaine public à usage privatif ou privé ;

▶ le nombre d'agents non titulaires pour faire face à des besoins saisonniers ou occasionnels pour 2003.

Il a également décidé :

▶ la résiliation du bail commercial avec la SARL Joy's Club et ce en vue de mettre à disposition un terrain attendant moyennant le versement d'une indemnité d'éviction ;

▶ le versement d'une participation communale au projet des écoles de Villard, de la maternelle du Centre et de l'école de Vésenex ;

▶ l'octroi d'une subvention à l'association Trans Léman International et à Divonne Taekwondo Club et sollicité une subvention auprès des services de l'État dans le cadre de la construction d'une bibliothèque-médiathèque municipale.

en mai,

retrouvez votre lettre d'informations municipales « je vis à divonne », un numéro consacré au Lac et à ses futurs aménagements.

Directeur de publication : Etienne Blanc

Comité de rédaction : Véronique Baude, Marie-Fée Champagne, Patrice Geindre, Didier Laï, Michèle Ragobert

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes

01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication-culture@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 3500 exemplaires

Distribué par votre facteur